



4^{ème} CIRCAF

TERMES DE REFERENCE DES COMMUNICATIONS

COMMUNICATION N° 1

❖ **THEME :**

Le concept de convergence des médias et ses applications.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Burkina Faso.

❖ **MOTIVATION :**

Le progrès technologique (notamment la révolution numérique) a entraîné des bouleversements majeurs dans la production et la diffusion médiatiques : le même écran de téléphone portable, de récepteur de télévision ou d'ordinateur devient un support à la fois pour le texte, le son et l'image. Les informations et productions diverses peuvent désormais passer par le même canal.

Ainsi est né le concept de convergence.

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Définir clairement le concept de convergence en termes digeste pour le grand public ;
- Indiquer les diverses applications usuelles des TIC se rapportant aux médias ;
- Citer et expliquer les transformations majeures que les applications entraînent en matière d'équipement techniques, de savoir faire et de compétences professionnelles ;
- Situer la position de l'Afrique quant à son intégration dans ce nouveau contexte ;
- Préciser la mission de la régulation de la communication à l'heure de la convergence.

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- L'occasion est donnée de faire l'état des lieux dans ce domaine extrêmement pointu ;
- Le texte de la communication pourrait être publié par les soins du RIARC ;
- Les participants à la 4^{ème} CIRCAF ainsi livrent leurs connaissances personnelles ;
- Le RIARC s'enrichit d'une expertise réelle.

COMMUNICATION N° 2

❖ **THEME :**

Les professionnels des médias face aux défis technologiques modernes.

❖ PAYS PRESENTATEUR :

Sénégal

❖ MOTIVATION :

Les mutations technologiques se réalisent à une allure frénétique : le microordinateur a remplacé la plume pour le journaliste de la presse écrite, la caméra à haute définition s'est substituée aux anciens systèmes de prise de vue et le montage numérique a bouleversé le mode de traitement de l'image et du son.

Autant le système de production des médias est transformé, autant le mode de diffusion du textes, du son et de l'image est aujourd'hui méconnaissable : on s'est passé allégrement du télex et autres ondes décamétriques à l'Internet.

Le professionnel des médias (journaliste ou technicien) se retrouve-t-il facilement dans toutes ces situations ?

❖ AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION

- Rappeler les métiers traditionnels dans les divers médias ;
- Indiquer les nouveaux métiers qui apparaissent dans les médias ;
- Préciser l'impact réel des nouveaux médias dans l'environnement politique et socio-économique actuel en Afrique ;
- Relever les exigences qu'imposent les nouvelles technologies aux professionnels des médias en terme de formation et d'adaptation et en terme de disparition et de création de nouveaux métiers.

❖ RESULTATS ATTENDUS

- Les professionnels des médias comprennent mieux le nouvel environnement technologique dans lequel ils sont désormais appelés à évoluer ;
- Ils appréhendent mieux la diversité des métiers et la nécessaire adaptation de chaque professionnel aux exigences de l'heure.

COMMUNICATION N° 3

❖ **THEME :**

Le développement des TIC en Afrique / Expérience de AFRICAST

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Nigéria

❖ **MOTIVATION :**

L'Afrique se contente généralement d'importer toutes sortes de matériels de pointe, notamment dans le domaine de la production et de la diffusion audiovisuelles.

Ces matériels sont souvent livrés avec une notice souvent mal exploitée par les usagers que sont les chaînes de radiodiffusion et de télévision.

Le Nigeria organise depuis quelques années une manifestation appelée AFRICAST.

En quoi consiste exactement Africast ?

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Indiquer les diverses composantes d'Aricast : conférences, expositions, etc ;
- Préciser la nature et le mode de sélection des participants ;
- Quels profits l'Afrique et le Nigeria tirent-ils réellement de cette manifestation biennale ?

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Un vaste écho est fait d'Africast ;
- Le Nigeria trouve une tribune opportune pour faire mieux connaître son expérience ;
- D'autres pays pourraient s'inspirer d'Africast pour prendre des initiatives dans d'autres domaines techniques ou secteurs de promotion des médias.

COMMUNICATION N° 4

❖ **THEME :**

La protection des droits humains et des diversités culturelles à l'ère du numérique.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Maroc

❖ **MOTIVATION :**

A l'heure de la globalisation et de la numérisation, la menace de perte d'identité, est réelle non seulement pour les minorités culturelles mais, bien au-delà, pour les Etats économiquement faibles comme ceux d'Afrique incapables objectivement de produire des biens culturels selon les standards internationaux à nature de soutenir la concurrence. Si on y prend garde, la mondialisation et la numérisation des réseaux d'échanges va se traduire par la perte des identités, une uniformisation de la création et de la pensée unique.

Les mutations technologiques majeures qui se produisent dans le monde et la numérisation des moyens de production et de diffusion accentuent les clivages Nord/Sud. Elles font de l'Afrique un vaste marché sans défense de consommation des biens culturels.

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Quelle est la situation des droits humains en Afrique aujourd'hui ? ;
- En quoi les diversités culturelles sont-elles menacées ? ;
- Les divers sommets sur la Société de l'Information ont-ils inspiré une vision et des actions nouvelles dans le domaine de la protection des droits humains et des identités culturelles en Afrique ?
- La numérisation : chances et déboires prévisibles pour l'Afrique dans un environnement caractérisé par la facture numérique et la faiblesse économique des médias du Sud ;

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Une prise de conscience nouvelle est suscitée ;
- Des actions concrètes sont envisagées ;
- Le RIARC dispose de directives précises pour participer activement à la lutte pour la protection des droits humains et des diversités culturelles.

COMMUNICATION N° 5

❖ **THEME :**

La régulation sur Internet : réalités et défis.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Afrique du Sud

❖ **MOTIVATION :**

Internet : la révolution suprême dans le domaine de la communication mondiale.

« La toile » envahit le monde : du hameau le plus reculé d’Afrique au dernier étage de la plus haute tour du monde, l’homme peut s’adresser à l’homme.

Mais la réalité est-elle si simple ? N’y a-t-il pas lieu de voir de plus près tout ce qui se fait et se dit sur cette toile ?.

❖ **AXES D’INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Décrire avec concision le système Internet ;
- Indiquer les possibilités que ce système de communication offre ;
- Relever les dangers qu’Internet propagent ;
- Proposer une réflexion sur des modes de régulation ;
- Dire les défis de toutes nature à relever par les régulateurs et proposer un cadre juridique pour leur action ;
- Clarifier les notions de corégulation et de multi régulation de l’Internet
- Rappeler quelques réunions internationales sur la régulation.

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Chaque participant a une bonne connaissance de la place d’Internet dans la communication aujourd’hui ;
- La régulation sur Internet apparaît nettement comme une urgence et une nécessité pour protéger le public contre les atteintes à la liberté ;
- Des défis précis sont identifiés et des actions concrètes sont indiquées.

COMMUNICATION N° 6

❖ **THEME :**

Apport des associations de consommateurs pour une convergence consensuelle.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Bénin

❖ **MOTIVATION :**

On oublie souvent les consommateurs quand on évoque les produits de la communication.

Et pourtant, c'est bien pour eux que les terminaux (portables, récepteurs, ordinateurs, etc...) et les émissions sont créés, produits et diffusés.

Quel rôle leur revient-il dans tout ce processus et comment peuvent-ils l'influencer ?

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Faire l'état des lieux des prestations des opérateurs (GSM, téléphonie, accès Internet, médias) ;
- Proposer des approches de collaboration entre opérateurs, diffuseurs et consommateurs.

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Les consommateurs rétroagissent et le cycle de communication est parfait ;
- Les préoccupations des consommateurs sont mieux connues ;
- Un consensus peut être envisagé pour de meilleures prestations des opérateurs aux meilleurs coûts.

COMMUNICATION N° 7

❖ **THEME :**

Le droit de la communication en Afrique : problématique et perspectives à l'heure de la convergence.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Cameroun

❖ **MOTIVATION :**

La communication revêt de nos jours un contenu complexe car englobant des domaines de plus en plus vastes et diversifiés : presse écrite, audiovisuel, cinéma, télécommunications, Internet, poste, etc.

Quels textes juridiques applique-t-on à tous ces domaines et qui les applique ?

La régulation des médias est-elle la même d'un pays africain à un autre ou d'une zone linguistique à une autre ?

Les TIC et l'apparition de la convergence ne sont-elles pas des données nouvelles à prendre en compte dans nos législations nationales ?

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Quel droit appliquer selon les domaines concernés ?
- Décortiquer les termes dans lesquels se pose la question de la législation dans les divers pays et les différentes zones ;
- Une législation commune (genre OHADA) est-elle possible en Afrique ? Comment y parvenir ?
- Indiquer les actions envisageables dans l'immédiat.

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Un état des lieux est fait ;
- Des propositions concrètes sont indiquées.
-

COMMUNICATION N° 8

❖ **THEME :**

Pour des instances uniques de régulation dans les pays africains.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Tanzanie

❖ **MOTIVATION :**

Le principe de la nécessité de la création et de l'existence d'instances de régulation de la communication est désormais établi en Afrique.

Malheureusement, ces instances présentent bien des diversités. Pendant que certaines regroupent plusieurs compétences, d'autres sont diluées, sinon réduites à la portion concernée. Résultat : il en existe même deux ou trois dans certains pays.

Cette situation favorise-t-elle une régulation efficace de la communication en Afrique ?

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Expliquer les raisons qui motivent cette diversité ;
- Etablir un état des lieux le plus exhaustif possible ;
- Repérer d'autres domaines où des réglementations communautaires existent ;
- Suggérer des approches réalistes ;
- Révéler les avantages et les inconvénients de chaque formule.

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Un état des lieux est fait ;
- Des approches de solutions sont indiquées ;
- Le RIARC dispose d'un document pour l'inspirer dans l'élaboration de ses projets.

COMMUNICATION N° 09

❖ **THEME :**

La convergence et les défis de la préservation de la mémoire audiovisuelle.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Maroc

❖ **MOTIVATION :**

L'essentiel de la mémoire écrite et audiovisuelle africaine se retrouve hors du continent rendant ainsi difficile l'appropriation par les peuples africains de leur histoire véritable.

Aujourd'hui, avec les possibilités immenses qu'offrent les TIC, il importe d'engager une réflexion profonde sur les dispositions à prendre pour que la convergence soit un des moyens modernes de récupération et de conservation de notre mémoire audiovisuelle.

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Définition de la notion de mémoire audiovisuelle ;
- Décrire l'état des lieux ;
- Expliquer les conséquences de l'absence de systèmes nationaux de récupération et de conservation ;
- Indiquer les moyens modernes que les TIC offrent aujourd'hui ;
- La formation des spécialistes où et à quel prix ?
- Les conditions d'échanges au sein du continent : quel mécanisme envisager ?

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- Les spécialistes de la conservation audiovisuelle ont une vision nette des possibilités techniques qu'offre la convergence ;
- Des passerelles interafricaines permettent des échanges fructueux ;
- Le RIARC même avec d'autres organismes africains tels que l'URTA, la croisade de la préservation de la mémoire audiovisuelle africaine.

COMMUNICATION N° 10

❖ **THEME :**

Femme, enfants et TIC.

❖ **PAYS PRESENTATEUR :**

Afrique du Sud.

❖ **MOTIVATION :**

Les femmes, les adolescents et les enfants constituent des groupes sensibles et fragiles face aux TIC.

L'Internet notamment présente une grande nocivité et l'expérience quotidienne montre ses ravages sur ces catégories de personnes jeunes constamment exposées aux impacts désastreux des nouvelles technologies.

L'indifférence n'est pas permise et une offensive globale devra être engagée pour protéger ces groupes cibles.

❖ **AXES D'INVESTIGATION ET DE REFLEXION**

- Accessibilité aux TIC : avantages et inconvénients ;
- Comment protéger femmes et enfants contre la violence et le sexe tels que véhiculés par l'Internet ;
- Quelle place pour les femmes dans la production de programmes spécifiques ?
- Comment produire et diffuser plus d'émissions destinées aux femmes et aux enfants ?
- La maîtrise des TIC : envisager des mesures incitatives pour les femmes et les enfants ;
- Responsabilité des enfants face à l'usage des TIC et de l'Internet ;
- Quelle législation internationale pour protéger les groupes fragiles ?

❖ **RESULTATS ATTENDUS**

- La question de la protection des droits des femmes et des enfants à travers les TIC et l'Internet est publiquement abordée ;
- Des actions concrètes sont recommandées pour une plus grande participation des femmes et des enfants à la production d'émissions éducatives.